

12 janvier 2006

Ralph Klein
Président, Conseil de la Fédération
Premier ministre de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
T5K 2B7

Monsieur le Premier ministre,

Je réponds à votre lettre du 14 décembre dernier, écrite au nom du Conseil de la Fédération. Avant de répondre à vos questions, permettez-moi de dire quelques mots sur l'approche de « fédéralisme d'ouverture » que j'adopterai si je suis élu premier ministre du Canada.

Malheureusement, malgré la promesse d'une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales, nous avons assisté ces derniers mois à un retour des attaques par le fédéral envers diverses provinces et divers premiers ministres, et à une augmentation des ententes ponctuelles avec certaines provinces, les relations fédérales-provinciales n'étant pas discutées à une seule et même table.

J'ai l'espoir, comme premier ministre, d'établir un nouveau type de fédéralisme d'ouverture, assurant une collaboration plus étroite avec les provinces et le Conseil de la Fédération afin d'améliorer l'union économique et sociale du Canada, de clarifier les responsabilités fédérales et provinciales, et de remédier au déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux (point que je reprends plus loin dans cette lettre).

1. Êtes-vous en faveur d'une rencontre des premiers ministres sur l'éducation postsecondaire et l'acquisition de compétences au début de la nouvelle année ?

Je reconnais, comme les premiers ministres provinciaux, qu'il est essentiel de développer et de maintenir une main-d'œuvre hautement qualifiée pour assurer le développement économique et la prospérité du Canada. Au milieu des années 1990, les budgets de M. Martin ont réduit de milliards de dollars les transferts aux provinces, limitant les investissements dans l'éducation postsecondaire et entraînant une forte augmentation des frais de scolarité. En raison de cette augmentation, de nombreux étudiants et diplômés croulent sous les dettes. Malheureusement, cela a aussi empêché de jeunes Canadiens brillants et talentueux de faire des études postsecondaires.

Pour aider les étudiants canadiens à relever les défis financiers représentés par les études universitaires, collégiales et techniques, j'ai récemment annoncé un certain nombre d'initiatives que prendra un nouveau gouvernement conservateur. Nous allons encourager plus de jeunes Canadiens à choisir les métiers spécialisés en offrant une Subvention incitative à l'apprentissage de 1 000 \$ pendant les deux premières années

d'études à un programme reconnu ; et nous allons offrir un Crédit d'impôt sur la création d'emplois pour apprentis de 10 pour cent du salaire d'un apprenti pendant deux ans, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par année, et une Déduction sur les outils de 500 \$ à tous les gens de métiers – salariés ou à leur compte.

Nous allons également aider les étudiants et leurs parents en offrant un crédit d'impôt de 500 \$ sur les livres. Nous voulons collaborer avec les provinces afin d'améliorer les programmes de prêts étudiants, notamment en augmentant le seuil du revenu familial pour l'admissibilité aux prêts. Nous allons exempter de l'impôt sur le revenu la première tranche de 10 000 \$ des bourses d'études. Nous estimons que ces propositions sont un important premier pas pour améliorer la productivité et la compétitivité du Canada sur la scène mondiale.

De plus, un gouvernement conservateur assurera l'équilibre des relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux. Nous savons qu'il faut améliorer le soutien fédéral à l'éducation postsecondaire et à l'acquisition de compétences par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Pour assurer la plus grande imputabilité de la contribution fédérale à l'éducation postsecondaire et à l'acquisition de compétences, notre nouveau gouvernement aimerait établir, conjointement avec les provinces, un Transfert canadien pour l'éducation et la formation afin d'assurer un soutien financier stable et continu.

Notre priorité consiste à rencontrer les premiers ministres provinciaux et les représentants municipaux afin de régler la question primordiale qu'est le déséquilibre fiscal. Nous pourrions ainsi établir un cadre qui permettra de relever nombre des défis financiers représentés par l'éducation postsecondaire et d'autres questions auxquels les provinces, les territoires et les municipalités sont confrontés. La question du déséquilibre fiscal est abordée plus en détail dans la réponse à la cinquième question.

2. Êtes-vous pour la proposition du Conseil de la Fédération voulant que le gouvernement du Canada établisse un plein partenariat avec les provinces et les territoires pour la mise en application d'une stratégie nationale sur le transport multimodal, incluant toutes les régions ?

Une fois de plus, je suis du même avis que les premiers ministres provinciaux, qui estiment que le système de transport du Canada est un élément clé de notre productivité et de notre compétitivité internationales. Je suis en faveur de l'initiative du Nouveau pacte avec les villes et les communautés visant à verser jusqu'à cinq cents par litre de la taxe d'accise fédérale sur l'essence afin de soutenir l'infrastructure municipale. Je reconnais toutefois que ce transfert, si important soit-il, ne pourra répondre à tous les besoins du Canada en matière d'infrastructure de transport. Déjà en 1998, les premiers ministres provinciaux estimaient qu'il fallait investir 17 milliards de dollars de plus dans le réseau national d'autoroutes.

Dans le but d'assurer le financement adéquat de notre système de transport, un nouveau gouvernement conservateur maintiendra et élargira les programmes d'infrastructure stratégiques existants. De plus, le 11 janvier 2006, j'ai annoncé le Fonds des infrastructures routières et frontalières de 2 milliards de dollars pour aider à améliorer le réseau routier national et les passages frontaliers. Lorsqu'il sera tout à fait en place, le Fonds fournira 600 millions de dollars par année en investissements fédéraux pour les routes et les passages frontaliers.

Je serais ravi de discuter avec les provinces de l'élaboration d'une stratégie pancanadienne de transport multimodal.

3. Quelles mesures concrètes prendriez-vous, et dans quels délais, pour élaborer une entente fédérale-provinciale-territoriale sur le rôle des provinces et des territoires dans les activités internationales du Canada qui touchent les compétences, les responsabilités et les intérêts provinciaux et territoriaux ?

Un gouvernement conservateur soutiendra une plus grande coopération avec les provinces et les territoires sur les questions internationales touchant leurs compétences. Le Parti conservateur du Canada a récemment annoncé son plan visant à reconnaître les responsabilités culturelles et institutionnelles spéciales du Québec et à inviter le Québec à participer aux institutions internationales comme l'UNESCO, selon le modèle actuellement utilisé avec le sommet de la Francophonie.

Un gouvernement conservateur sera disposé à discuter avec les provinces et les territoires d'une plus grande participation au palier international sur des questions touchant les compétences provinciales, ce qui comprend le rôle accru des provinces dans la définition de la position du Canada sur les accords commerciaux internationaux. Nous pensons que ce type de collaboration non seulement permettra d'améliorer les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, mais renforcera la position du Canada au moment des négociations internationales et améliorera sa capacité de respecter les obligations de traité pouvant relever des compétences provinciales. Nous attendons les propositions du Conseil de la Fédération sur des mécanismes permettant cette collaboration.

4. Quel est votre point de vue sur l'approche du Canada face aux négociations de l'OMC et de sa contribution aux résultats de ces négociations, ce qui comprend la gestion des approvisionnements ?

Un nouveau gouvernement conservateur soutiendra la mise en place de règles internationales sévères régissant un commerce libre et équitable. C'est uniquement avec un tel système que les agriculteurs canadiens pourront obtenir un juste prix pour leurs produits et un accès équitable aux marchés mondiaux. À cette fin, nous notons les légers progrès réalisés lors de la dernière ronde de négociations à l'OMC, notamment l'engagement à éliminer les subventions aux exportations agricoles d'ici 2013.

Nous pensons également qu'il est dans le meilleur intérêt du Canada et de l'agriculture canadienne que les industries protégées par la gestion des approvisionnements demeurent

viables. Nous allons soutenir la gestion des approvisionnements et son objectif d'offrir des produits de qualité aux consommateurs, à juste prix, avec un rendement raisonnable pour les producteurs. Le Canada a besoin d'une planification de la production efficiente, d'un rendement axé sur le marché pour les producteurs, et de prévisions sur les importations.

De plus, aux futures rondes de négociations, un gouvernement conservateur défendra vivement la réduction des tarifs et des obstacles commerciaux internationaux. Nous allons aussi chercher à améliorer les possibilités d'exportation de tous les produits agricoles, en insistant sur les marchés des produits transformés et finis. Sur ce point, nous sommes déçus des résultats obtenus à Hong-Kong pour les quatre-vingt-dix pour cent de producteurs canadiens qui sont tributaires des exportations. Le gouvernement actuel n'a pas obtenu de résultats satisfaisants au nom des producteurs de porc, de bœuf, et de céréales et d'oléagineux, notamment, qui ont besoin d'un meilleur accès aux marchés afin d'obtenir un juste rendement sur leurs produits.

Un gouvernement conservateur ne voit pas l'utilité de monter les producteurs les uns contre les autres, ou les régions les unes contre les autres. Notre Parti, qui comprend très bien les enjeux agricoles et le Canada rural, dans l'ensemble des provinces et des régions du pays, a conçu une politique agricole à multiples facettes visant à assurer que tous les agriculteurs canadiens seront dans une situation nettement meilleure sous un gouvernement conservateur. Notre approche au moment des futures négociations de l'OMC sera fondée sur cette compréhension.

5. Reconnaissez-vous l'existence des déséquilibres fiscaux structurels, à la fois horizontaux et verticaux, au Canada, et allez-vous vous engager à collaborer avec les provinces et les territoires pour régler ce problème et prendre les mesures requises pour éliminer ces déséquilibres ?

Dès que nous serons élus, nous allons entreprendre des consultations avec les provinces et les représentants municipaux afin de conclure une entente exhaustive à long terme afin de régler le déséquilibre fiscal vertical *et* horizontal. Ce sera l'une des principales priorités de notre gouvernement, de façon que les autres paliers de gouvernement puissent fonctionner sans accumuler de dettes. Le problème du déséquilibre fiscal entraîne la mauvaise gestion de milliards de dollars des contribuables.

Le Parti conservateur du Canada reconnaît depuis longtemps l'existence du déséquilibre fiscal entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le gouvernement actuel nie l'existence même du déséquilibre fiscal, malgré le fait que les provinces se battent pour offrir des services essentiels comme la santé et l'éducation pendant que le gouvernement fédéral accumule des surplus record par une surimposition. Ce déséquilibre est injuste et inacceptable, et incompatible avec la saine évolution de notre fédération. À cet égard, nous sommes dans l'impatience de connaître le point de vue du groupe consultatif sur le déséquilibre fiscal mandaté par le Conseil de la Fédération.

Nous sommes déterminés à rétablir l'équilibre des relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux par divers moyens, notamment l'augmentation des paiements de transfert aux provinces, la réduction de l'imposition fédérale afin de laisser une plus grande marge fiscale aux provinces, et le transfert de points d'impôt aux provinces afin d'assurer une juste distribution des nouvelles recettes.

Un gouvernement conservateur sera également en faveur de modifications au programme de péréquation afin d'assurer que l'ensemble des provinces et des territoires ont la possibilité de développer leur économie et de maintenir les services sociaux essentiels. Nous pensons que la nouvelle formule de péréquation devrait exclure les revenus découlant des ressources non renouvelables pour toutes les provinces, et assurer qu'aucune province n'est lésée pendant la période de transition. Nous attendons les suggestions du groupe d'experts qui étudie actuellement la question, et allons collaborer avec les provinces et les territoires afin d'élaborer une nouvelle formule de péréquation juste et acceptable pour l'ensemble des provinces et des territoires.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephen Harper', written in a cursive style.

*L'hon. Stephen Harper, C.P., député
Chef de l'opposition officielle
Chef du Parti conservateur du Canada*

cc. Tous les premiers ministres provinciaux